

PV n°4 – 2010 / 2011

Vendredi 1er avril 2011

Lieu de la réunion :

Hôtel CAMPANILE 2 place Georges Pompidou 78180 SAINT QUENTIN en YVELINES

Présents :

Michel IRDEL : DS

Patrick WAELPUT : Secrétaire

Cédric TAHON : Trésorier

Excusés :

Vincent LOUIS : Trésorier Adjoint

Xavier BEHNERT : Commission Beach volley et site

Non excusé : néant

Ouverture de la séance à 22 h10 :

Michel IRDEL saisit l'occasion d'organiser la réunion de la CFVBS la veille de la phase finale du Championnat de France à VILLEPREUX puisque tous les membres de la CFVBS sont là sauf Vincent LOUIS et Xavier BEHNERT qui se sont excusés. Il remercie chaque membre de leur présence malgré l'heure tardive.

1) Situation Handisport sur le plan international :

Comme convenu (voir PV n°3 paragraphe 1), le DS a envoyé un même courrier à l'EDSO, l'ICSD, au DTN et l'Adjoint DTN de la FFH, au Délégué de Volley de la FFH, pour savoir quel avenir à réserver pour l'EDF de Volley Ball.

Michel IRDEL a reçu des réponses de Mr MINIER et l'EDSO. Mais Mr MINIER n'a pas répondu correctement aux questions écrites du DS. Quant à l'EDSO, il ne souhaite pas répondre à ces questions. Mr GIRAUDEAU n'a pas répondu. Michel reste frustré de ne rien savoir de plus.

Le DS va profiter de la présence de Melle MARTINEAU, qui sera présente demain lors de la phase finale du championnat de France, afin de lui poser quelques questions.

2) Contact avec Mr DOLLEY, responsable exécutif de l'organisation de l'ICSD :

Mr DOLLEY (C.E.O. de l'ICSD) a contacté Xavier BEHNERT, capitaine de l'Equipe de France de Volley Ball par facebook jeudi 30 mars 2011. Il sait parler français ce qui facilite les échanges.

Selon Mr DOLLEY, le CEO va envoyer par mail l'invitation à participer à une réunion à PARIS, le vendredi 15 avril. L'heure du rendez-vous sera communiquée prochainement. D'ailleurs, il est fort possible que Mr DOLLEY reste le lendemain pour participer à l'Assemblée Générale de la FFH.

Les démarches de cet émissaire nous rassurent beaucoup, ce qui veut dire que l'EDSO souhaite la levée de la suspension internationale.

3) Voyage en TURQUIE (convocation, passeport, voyage) :

Le DS a envoyé dernièrement un mail aux joueurs sélectionnés qui lui ont tous répondu, ce qui lui permet donc d'avancer au plus vite les démarches pour préparer le voyage en TURQUIE.

Comme Mr GIRAUDEAU n'a pas répondu, Michel IRDEL s'occupera de la réservation de tout le voyage. Il craint que les tarifs ne soient plus les mêmes que ceux prévus au départ car nous attendons toujours l'autorisation de l'ICSD fin avril. Plus nous attendons, plus ce sera cher. Il souhaite obtenir un surplus tarifaire exceptionnel par la FFH.

4) Situation Sportif des hommes et des femmes :

Chez les hommes :

- L'organisation de la Coupe de France à RENNES s'est moins bien déroulée par rapport aux années précédentes (Ronchin et Bordeaux). Sur place, les poteaux, les filets et les restants n'étaient même pas installés. Les salles n'étaient pas chauffées. Les matchs se sont bien déroulés et les arbitres se sont bien présentés à la phase finale. Dommage qu'il n'y avait pas de personnalités politiques présents.
- A propos du match Interrégional à PARIS du 26 mars 2011, sur la feuille de match était écrit qu'il n'y avait pas d'arbitre officiel. Selon le règlement de barème des sanctions, article 12, le club de PARIS a une amende de 31 €.
- Même cas pour le Club de Versailles B, qui reçoit également une amende par la non présence d'arbitre officiel.
- Le trésorier informe qu'il n'a toujours pas reçu le règlement de la forte amende du Club de Rennes malgré ses plusieurs tentatives de rappel. Sinon ce sera le conseil de discipline.
- Pour la préparation de la phase Finale Interrégionale, le programme publicité n'est toujours pas fait. Pourtant le DS a conseillé de mettre sur ce programme les quatre zones (NORD, NORD-EST, OUEST et SUD-OUEST) en attendant les résultats définitifs des clubs qualifiés. C'est bien dommage pour la publicité.

Chez les femmes :

- Tout est correct, donc Rien à Signaler

5) Débat sur les remboursements :

Concernant le nouveau règlement intérieur de l'équipe de France, le DS demande à chaque membre présent son avis sur le mode de remboursement. Après un instant de réflexion, c'est approuvé sauf au 6^{ème} paragraphe, une modification devra être faite : « avec quatre personnes minimum dans une voiture location ».

6) Débat sur la Commission de Discipline :

Les membres de la CFVBS ont eu connaissance récemment du règlement de conseil discipline, le DS demande donc à chacun son avis sur ce protocole. Après débats, sera rajouté finalement sur le 6^{ème} article concernant la punition du club, « il devra donc payer les amendes arriérées + les frais de discipline + l'amende complémentaire et possibilité de suspension par décision de la FFH ».

Le règlement de l'EDF et le règlement de la Commission de discipline seront mis en ligne dans le site CFVBS.

7) Situation Stage Commando à POITIERS du 23 au 27 avril :

Le trésorier Cédric TAHON a déjà prévu de réserver l'hôtel pour l'EDF et de rembourser les frais de train. Tout est donc prêt pour le stage à POITIERS.

Michel IRDEL y sera présent.

Après l'Assemblée Générale de la FFH le 16 avril prochain, le DS saura si la suspension de la France est toujours maintenue ou non. En cas de maintien de cette suspension, les réservations de l'hôtel et des trains seront alors annulées immédiatement.

8) Préparation du Beach volley:

Michel IRDEL a déjà contacté la responsable de Toulouse pour la préparation du Beach volley. Cette dernière lui a confirmé que le Beach volley aura bien lieu le 25 juin, le même jour que l'Assemblée Générale de la CFVBS.

C'est donc maintenant Vincent LOUIS qui est chargé de cette organisation avec le club de Toulouse. Vincent dit qu'il ferait le nécessaire avec le CREPS. Il attend le devis demandé pour la seule journée de samedi à partir de 14h jusqu'à 22h au CREPS. Bien entendu, il faut avoir au moins quatre terrains minimum, la CFVBS prendra en charge les frais de location des terrains à la hauteur de 250 €.

Passer la journée au CREPS serait l'idéal pour la CFVBS. En effet, aurait lieu le matin l'Assemblée Générale de la CFVBS, ensuite la pause déjeuner, le midi et puis de l'après-midi au soir le Beach Volley. Vincent va se renseigner pour l'hébergement.

Il y aura au maximum trois équipes de deux joueurs compétitifs par club. Dans le cas où le club compte des joueurs impairs, le dernier joueur pourrait participer dans un autre club qui se trouve lui aussi en nombre impair.

9) Préparation de l'Assemblée Générale de la CFVBS :

Michel IRDEL remercie Patrick WAELPUT qui a préparé les brouillons des convocations pour la prochaine Assemblée Générale de la CFVBS, il les trouve bien rédigés. Il rajoutera quelques détails supplémentaires, à noter l'engagement au Beach Volley. C'est donc le Directeur Sportif qui enverra les convocations aux clubs.

Pour l'engagement au Beach volley, ce sera dix euros par équipe de deux joueurs. Chaque club peut avoir trois équipes maximum.

Le programme du Beach Volley sera envoyé en même temps que les convocations à l'Assemblée Générale de la CFVBS.

Il rajoutera dans le candidat à l'organisation « organisation de l'AG + Beach Volley » pour une somme de 100 €.

Pour l'Assemblée Générale, Michel IRDEL rappelle que chaque membre de notre comité doit faire le rapport du travail administratif de la FFH, comme l'a fait Patrick : diaporama pour Contact + Formation + Licences + Médical.

Michel IRDEL propose que chacun d'entre-nous ait une adresse mail de la CFVBS, pour ne pas mélanger avec l'adresse mail privé. Par exemple : secretairecfvbs@gmail.com. Le secrétaire accepte la proposition de DS et fera le nécessaire au plus vite.

10) Réflexion sur le règlement intérieur:

Le DS demande à chaque membre de la CFVBS de vérifier sur tous les règlements intérieurs et sanctions, si il est besoin éventuellement de rajouter des choses nouvelles. Ces derniers doivent être prêts pour la prochaine Table ronde au mois de septembre 2011.

11) Bilan financier par Cédric TAHON :

Cédric TAHON signale qu'il a rajouté une colonne dans « solde » pour l'EDF.

| MARS 2011 | | | |
|-----------------------|------------------|------------------------|------------|
| Charges | | Produits | |
| Fonctionnement | 9,00 € | Subventions | 0 € |
| Développement | 1654,60 € | Engagement | 0 € |
| Haut Niveau | 0 € | Sanctions | 0 € |
| EDF | 0 € | Remboursement | |
| Totaux Charges | 1663,60 € | Totaux Produits | 0 € |

Une autorisation

| SOLDE Mars 2011 | | | | | |
|-----------------|-------------|-------------|----------------|-------------|-------------|
| réunion | compétition | Haut niveau | fonctionnement | EDF | Solde total |
| 815,15 € | 299,15 € | 7766,90 € | 1390,81 € | 20 000,00 € | 30 272,01 € |

20 000 € pour l'EDF, cela ne suffira certainement pas, le DS va demander l'autorisation d'un surplus exceptionnel à la FFH pour les réservations d'hôtel et d'avion (risque d'être plus cher) en cas de feu vert à la dernière minute de l'EDSO (nous saurons bientôt la suite).

12) Proposition de prochaine réunion CFVBS le 4 juin 2011 à Paris :

Afin de préparer l'Assemblée Générale de la CFVBS, le DS propose une dernière réunion le 4 juin à Paris. Le secrétaire fera le nécessaire pour la réservation d'une salle de réunion au sein de la FFH.

Le secrétaire demande de débiter la réunion à partir de 10h/10h15. Comme il a un train qui arrive à Paris à 9h34, il souhaite donc éviter des frais supplémentaires d'une chambre d'hôtel la veille. Le DS est d'accord pour débiter la réunion à 10h/10h15.

Le DS rappelle encore que chaque membre doit préparer un diaporama pour l'AG.

Nous étudierons également les cahiers des charges après les résultats de la phase finale. Certaines remarques n'ont pas été respectées, il y aura donc certainement des sanctions légères.

La réunion se termine vers 0h15

Secrétaire de séance

Patrick WAELPUT

Directeur Technique Fédéral
Michel IRDEL